



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 133-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.202

Déposée le : 14.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Stampfli (Bern, PS) (porte-parole)
Bossard-Jenni (Oberburg, PEV)
Flück (Interlaken, PLR)
von Arx (Schliern b. Köniz, pvl)
Remund (Mittelhäusern, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Transports publics dans le canton de Berne : passer à la vitesse supérieure ?

Le Conseil-exécutif est chargé de présenter dans un rapport les mesures grâce auxquelles il entend atteindre une nette augmentation de la part modale des transports publics dans le canton de Berne.

Développement :

D'après l'évaluation actuelle du microrecensement mobilité et transports, les transports publics représentent 27 pour cent des distances parcourues quotidiennement¹ et le trafic individuel motorisé (TIM) 63 pour cent, soit plus du double. Selon l'Office fédéral de l'environnement, les transports sont responsables d'un tiers des émissions de CO₂ en Suisse². Ils constituent donc un levier important pour réduire les émissions de CO₂. Les gens ont besoin de solutions attrayantes pour sauter le pas. Il faut passer à des moyens de transport moins polluants et présentant une meilleure efficacité énergétique, comme les transports publics, qui sont un substitut de premier choix au TIM sur les moyennes et longues distances.

Face au changement climatique, les transports publics gagnent encore en signification. C'est l'une des clés les plus importantes pour surmonter la crise climatique. Pour réduire durablement la part du TIM, il faut parallèlement développer les transports publics – en ville, comme à la campagne. Ainsi, conformément à son projet « Perspective RAIL 2050 », la Confédération s'est donné pour objectif de doubler leur part d'ici à 2050. Le canton de Berne doit par conséquent lancer une campagne de développement des transports publics dans le but d'augmenter sensiblement à moyen et à long terme leur part dans la répartition modale sur tout le territoire cantonal. Pour cela, le Conseil-exécutif présentera dans un rapport les mesures concrètes nécessaires pour atteindre une augmentation sensible.

¹ https://www.bve.be.ch/bve/fr/index/mobilitaet/mobilitaet_verkehr/mobilitaet/grundlagen_mobilitaet/mikrozensus_mobilitaetundverkehr.html
² <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/en-bref.html#-1333200555>

Destinataires

- Grand Conseil